

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le Ministre des Affaires intérieures a approuvé le 17 janvier 2025 la délibération du conseil communal du 25 novembre 2024 portant fixation du prix de vente du bois de chauffage à partir de l'année 2025.


Walferdange, le 17 février 2025.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber